



SA SNCF

INTÉRESSEMENT

530,03 €

Quels que soient votre grade et votre statut au sein de la SA SNCF, vous allez toucher un intéressement de **530,03 €** sur votre paie de mai. L'UNSA-Ferroviaire exige un geste supplémentaire !



UNSA-FERROVIAIRE : BIEN, MAIS PEUT MIEUX FAIRE !

Il ne faut pas oublier que les cheminots de la SA SNCF ont été, eux aussi, présents au quotidien durant la crise de Covid-19 afin d'assurer le bon fonctionnement des activités (SUGE, APF, communication, achats, médical, RH, SI, RSE, juridique, etc.). Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'entreprise aurait dû et pu faire mieux ! Au fond, tous les indicateurs sont au vert...

EN SAVOIR PLUS

- › L'intéressement est un dispositif qui vous permet de percevoir une somme d'argent soumise à un faible taux de prélèvements sociaux (10 % au lieu des 20 % habituels).
- › L'intéressement ouvre également droit au placement de son montant, pour une durée de cinq ans, sur le plan d'épargne groupe (PEG), permettant à l'entreprise d'apporter un abondement. En plaçant **530,03 €** sur le PEG, vous bénéficierez de **156,01 €** d'abondement, soit au total **686,04 €**.
- › Le PEG vous propose différents types de placement, plus ou moins risqués et, donc, plus ou moins rémunérateurs. Vous avez le choix !

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE NÉGOCIENT ACTUELLEMENT UN NOUVEL ACCORD PERMETTANT D'ATTEINDRE UN MONTANT SUPÉRIEUR À 1 000 € POUR 2023 EN CAS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS, MAIS D'ICI LÀ, NOUS EXIGEONS UN GESTE SUPPLÉMENTAIRE !



UNSA-FERROVIAIRE